

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS POUR L'ANNEE 2024-2025

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé des ENSA**

Groupe de discipline : **Sciences et Techniques de l'Architecture (STA-CIMA)**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître.sse de conférences associé.e chargé.e d'enseigner les sciences et techniques de l'architecture en **cycle Licence**, ayant une compétence et des connaissances sur les matériaux bio et géosourcés en lien avec la construction et les structures (STA-CIMA). L'enseignant.e chercheur.se devra contribuer à la consolidation et à la diversification des savoirs et savoir-faire dans l'enseignement de la construction et des structures écoresponsables, pour la conception architecturale bioclimatique dans un monde où les aléas et catastrophes naturelles vont en se multipliant. Il devra également démontrer une connaissance sur les ressources locales et les filières émergentes bio et géo-sourcés. Il s'agira notamment d'enseigner les critères physiques ainsi que les techniques de mise en œuvre en les associant aux contextes et programmes abordés dans le projet architectural et urbain.

Cadrage

Ce poste met l'accent sur les concepts et outils relatifs à la transition écologique et sociétale en architecture.

L'enseignant.e recruté.e devra manifester une posture et un recul réflexif sur les enjeux contemporains inhérents à la transition écologique dans le bâtiment et plus largement dans nos sociétés. Ce poste s'inscrit dans un contexte d'hybridation des enseignements. Il requiert :

- La mise en place de dispositifs pédagogiques permettant de prendre en compte la qualité d'une construction, d'une structure et d'une ambiance en lien avec la performance des matériaux (écologique, mécanique, physique, etc.) ;
- La maîtrise des méthodes et outils permettant de caractériser les performances écologiques des constructions ;
- la maîtrise des méthodes et outils permettant de qualifier l'impact des mises en œuvre des matériaux bio et géosourcés sur les qualités architecturales

Charges pédagogiques (160h) :

• En licence et post master DSA architecture de terre, l'enseignant(e) chercheur(e) participera, au sein des équipes pédagogiques STA-CIMA à l'organisation des enseignements généralistes sur la connaissance des matériaux, des technologies de construction, en collaboration active avec les enseignants des champs TPCA et VT.

Il organisera et participera à des CM et TD, notamment :

- Sur les systèmes constructifs et la mise en œuvre du bois (S2C1/C2) avec 24h de TD sur la conception et construction d'une poutre treillis bois.
- Sur les différentes mises en œuvre du béton (S3C1/C2) avec 24h de TD sur la conception et réalisation d'éléments en béton de ciment et béton d'argile (pisé et terre coulée).
- Dans les ateliers de projet du S5 (focus construction) avec 20h éq TD d'intervention et de travail collaboratif avec les enseignants de TPCA.

- Sur les systèmes constructifs et mise en œuvre des éléments de petites maçonnerie (S4C1) avec 12h de TD sur de la manipulation et construction et du dessin d'observation.
- Sur les structures complexes, la géotechnique et le parasismiques et les enveloppes perméables (S5C1/C2) avec 24h de TD et 8h de CM (éq 13h TD).
- Sur les liens entre ressources, territoires et architecture avec un intensif (S5AX) de 30h eq TD sur le patrimoine et la construction contemporaine en terre crue.
- En post master, DSA Architecture de terre, l'enseignant-e participera aux cours liés aux ressources, matières premières, laboratoire d'analyses, formulation et caractérisation des matériaux avec 13h éq TD.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ STA-CIMA au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socioécologique, dont, notamment, TPCAUI, VT, STA -OMI.
- La participation au renouvellement de l'enseignement de la construction et des ambiances en licence.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- Ingénieur et/ou architecte
- La qualification aux fonctions de maître de conférences serait un plus

Compétences requises :

- **Pédagogie**

Le.la candidat.e doit pouvoir faire état d'une expertise dans le développement d'une pédagogie expérientielle. Il.elle devra démontrer une capacité réflexive et critique sur l'expérimentation c'est-à-dire être capable de formaliser un positionnement théorique et une méthodologie d'enseignement par l'expérimentation. Il.elle doit faire état d'une pensée de la construction à différentes échelles, et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action.

- **Recul didactique**

Il est attendu du.de la candidat.e qu'il.elle soit capable d'énoncer la mise en œuvre de son enseignement d'un point de vue didactique, non point seulement des contenus et des méthodes, mais aussi la raison du choix de ces méthodes et contenus au regard de compétences et de connaissances à acquérir.

- **Ethique**

Le.la candidat.e doit faire état d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le 21^{ème} siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la pratique professionnelle, si possible en lien avec la R&D dans le domaine de l'architecture. Il.elle devra travailler sur les ressources et les mises en œuvre à l'échelle territoriale (dimension culturelle, géographique, sociale, économique, etc.) et d'une approche plurielle des pratiques et usages du projet de bâtiment (histoire,

technologies, acteurs, savoir-faire, etc.), et interroger les qualités d'ambiances au prisme des mises œuvre, des matérialités et des enjeux écologiques.

- **Culture ouverte de la discipline**

Le.la candidat.e doit appuyer son enseignement sur une culture ouverte de la discipline c'est-à-dire fonder son enseignement sur un positionnement critique des productions marquantes de l'histoire de l'architecture, qu'il doit savoir mettre en perspective pour le 21^{ème} siècle et au-delà.

- **Ouverture internationale**

Le.la candidat.e devra faire état d'une ouverture à l'international.

- **Interdisciplinarité**

Le.la candidat.e devra démontrer une appétence à la participation à un travail d'équipes pédagogiques interdisciplinaires à différents niveaux d'enseignement, voire à leur conduite. Il.elle devra être en mesure d'expliquer les dispositifs (contenus / méthodes/ thématiques) qui favorisent les convergences disciplinaires pour l'enseignement des théories et des pratiques de la conception architecturale. Il.elle faire preuve d'autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements.

- **Outils**

Au regard des mutations que doit assumer la discipline architecturale, notamment d'un point de vue de l'instrumentation de la conception, et de la redéfinition de son rôle au sein des processus de réalisation de l'architecture, le.la candidat.e devra développer une compétence d'expertise sur la question des outils qu'il.elle mobilise et enseigne pour l'apprentissage des sciences et techniques en architecture.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de l'enseignement

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Etre bienveillant, en particulier avec les étudiants

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux des cinq chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».
- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et un réseau pédagogique et scientifique, le réseau « ExpLearn ».

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matière à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité du Directeur

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Modalités de recrutement :

Lettre de motivation + CV + portfolio

Envoi des candidatures sous format papier et numérique, en 2 exemplaires à l'attention de la direction :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

et via un lien vers un dossier (type We Transfer), à l'adresse mail :

drh@grenoble.archi.fr

afin qu'elles soient reçues le 11 juillet au plus tard.

Les auditions se tiendront dans la semaine du 15 au 19 juillet.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 23/07/2020